

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 530

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les femmes et la Société des Nations

Les femmes déléguées à la XIX^e Assemblée

AUSTRALIE : Miss Freda Bage, déléguée suppléante.

CANADA : Mrs. Nellie Mac Clung, déléguée suppléante.

DANEMARK : Mme B. Begtrup, déléguée suppléante.

ESPAGNE : Mme Matilda Huici, déléguée suppléante.

FRANCE : Mme Eliane Brault, Mme Malaterre-Sellier, conseillères techniques.

HONGRIE : Mme la comtesse Apponyi, déléguée.

LITHUANIE : Mme S. Ciurlionis, déléguée suppléante.

MEXIQUE : S. E. Mme Palma Guillen, déléguée suppléante.

NORVÉGE : Mme Johanna Reutz, déléguée suppléante.

PAYS-BAS : Mme C. Kluyver, déléguée suppléante.

POLOGNE : Mme Woytowicz-Grabinska, déléguée suppléante.

ROMANIE : Mme Hélène Vacaresco, déléguée suppléante.

ROYAUME UNI : Miss Irene Ward, déléguée suppléante.

SUÈDE : Mme K. Hessesgren, sénateur, Mme Ryde Munck, déléguées suppléantes.

SUISSE : Mme Suzanne Ferrière, expert pour les questions sociales.

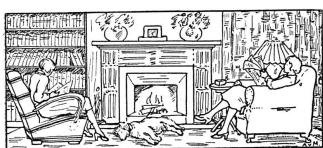
TURQUIE : Mme Esma Nayman, députée.

U. R. S. S. : S. E. Mme A. Kollontay, ministre plénipotentiaire, déléguée suppléante.

Soit 19 femmes représentant 17 pays — l'un des plus hauts chiffres qui aient été atteints, et ceci quand bien même l'ordre du jour de cette année ne présentait pas de questions de portée spécifiquement féministe. Ajoutons que Mme Kluyver a été élue vice-présidente de la Commission des finances; Mme Vacaresco, vice-présidente de celle des questions sociales; Mme Guillen, rapporteur à cette même Commission, et Miss Ward, rapporteur sur la question de l'opium.

Exemple dédié à l'Eglise Nationale Vaudoise

L'Eglise libre vaudoise, non seulement admet les femmes comme conseillères de paroisse et comme déléguées au Synode, mais encore en élite dans ses diverses commissions: Mme Edouard Burnier, à Lausanne, fait partie de la commission de l'évangélisation; Mme Paul Laufer, à Lausanne, siège dans la commission des Missions; Mmes Maurice Barbe, à Valeyres s. Rances, Golay-Nicole, au Sentier; Mme Hélène Paillard, à Lausanne, Mme Galland-Renévier, à Lausanne, Mme Rousseau-Wagnière, à Château-d'Oex, sont déléguées à l'assemblée de la Mission suisse dans l'Afrique du Sud; Mme Elisabeth Monastier, à Lausanne, siège dans la commission sociale.



Les femmes et les livres

Mme Irène Némirowsky, ou la romancière sans illusions.

I

LE MONDE TEL QUE LE VOIT
Mme NÉMIROWSKY

La publication de *David Golder*¹ en 1930 fut un événement littéraire. Rarement les critiques avaient manifesté un désaccord aussi absolu. Les uns, émerveillés, prononcèrent le nom de Balzac et prédiront à David Golder un destin de grand type littéraire, quelque chose comme la célébrité du père Goriot. D'autres furent sévères pour un ouvrage qui leur semblaient à la fois artificiel et révélateur d'une humanité ignoble. Ces derniers devaient cependant convenir des qualités remarquables du nouvel écrivain; l'un d'entre eux déclarait:

Cette intrigue cousue au câble se lit sans difficulté et montre chez celle qui l'a écrite le don exceptionnel d'entrainer le lecteur à sa suite.

¹ *David Golder*, Paris: Bernard Grasset, rue des Saint-Pères, 61.

Pour essayer encore de sauver la paix

Résolutions votées par le Conseil International des Femmes à Edimbourg (juillet 1938)

Le Conseil International des Femmes

1. Considérant la gravité croissante de la situation mondiale tient à affirmer à nouveau son opposition irréductible à la guerre, et sa foi inébranlable dans la nécessité d'une collaboration internationale pour résoudre pacifiquement les problèmes de l'heure actuelle.

2. Considérant que les conflits armés menacent la prospérité de toutes les nations quelle soit la partie du monde où ils éclatent;

3. Considérant que la guerre moderne affecte les populations toutes entières et que chaque recours à la force dépasse le précédent en barbarie et en atrocité, causant même aux non-combattants d'indécibles souffrances;

4. Considérant que sur tous les terrains : économique, financier, politique, moral, une interdépendance existe entre les peuples quelles que soient par ailleurs leurs différences de régime et de gouvernement et que ces différences ne doivent pas empêcher une action commune pour la paix;

5. Considérant que le respect des engagements internationaux est la plus sûre garantie de la sécurité collective et que les lois internationales doivent être respectées, améliorées, et renforcées;

6. Considérant qu'il importe de recourir à des moyens pacifiques pour modifier les traités existants lorsque cela est nécessaire;

7. Considérant que les guerres sont souvent dues à des causes économiques, qui apparaissent à un public mal informé comme impossibles à résoudre si ce n'est par la guerre, que nous devrions chercher à favor-

riser l'éducation des adultes et de la jeunesse en matière économique, et que nous devrions aussi faire des efforts énergiques pour obtenir la justice économique entre les nations;

8. Considérant que la course aux armements constitue pour le monde une terrible charge financière et qu'il n'y aura pas de paix véritable et durable sans une limitation et une réduction des armements;

Le Conseil International des Femmes

9. Fait appel à la vigilance des Gouvernements pour qu'ils s'efforcent de faire le nécessaire pour restaurer la confiance dans la Société des Nations et dans les engagements internationaux;

10. Fait confiance à ses Conseils affiliés, qui groupent dans leurs pays respectifs des femmes représentant les différents aspects de l'opinion publique, et leur demande de soutenir les Gouvernements dans l'accomplissement de leur devoir de paix et de solidarité internationale;

11. Fait appel aux femmes de tous les pays pour qu'elles ne perdent pas leur idéal et leur courage, mais qu'elles exercent leur influence individuelle et collective en faveur des forces qui travaillent pour la Paix, la justice et l'harmonie entre les nations et empêchent ainsi la civilisation de tomber dans le chaos politique, économique et moral.

Abolition des bombardements aériens

Le Conseil International des Femmes se réjouit des efforts de certains Gouvernements pour rouvrir la discussion de la question du bombardement aérien des populations civiles et demandent à ses Conseils affiliés d'insister après de leurs gouvernements respectifs pour qu'ils prennent des mesures immédiates pour amener la conclusion d'une convention pour abolir tout bombardement aérien.

Persécution de personnes à cause de leur Race, Religion ou Opinions politiques.

Le Conseil International des Femmes, représentant quarante millions de femmes dans le monde entier, tient à exprimer sa douleur et son indignation au sujet de tous ceux qui sont persécutés à cause de leur race, de leur religion, ou de leurs opinions politiques, dans divers pays. Cette persécution est contraire à tous principes d'humanité et à la dignité humaine, et a une influence brutalisante sur la génération montante.

Résolution d'urgence votée par le Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, le 14 septembre 1938, à Genève, et envoyée à tous les gouvernements.

En ces heures tragiques, alors que le monde en suspens se demande si l'angoisse de 1914 va se renouveler, le Comité pour la paix et le désarmement créé par les organisations féminines internationales, réuni à Genève, adresse un appel aux gouvernements.

Convaincues que les guerres qui se sont suivies en une si rapide succession, et qui font encore rage dans trois continents, sont dues au refus des gouvernements d'entreprendre une action collective pour le maintien de la paix, pour l'évolution pacifique et pour la coopération économique, les représentantes des organisations féminines internationales demandent aux hommes d'Etat du monde, et spécialement à ceux des Puissances européennes que touche le plus directement la menace de guerre en Europe centrale, d'exercer, et cela même à cette heure tardive, l'action collective qui assurera une solution équitable sans recourir à la violence.

une tribune libre, etc. La page féminine, notamment, est signée de noms bien connus des lectrices du *Mouvement*, et ce premier numéro donne une excellente idée de ce que désirent les initiateurs.

Nous leur souhaitons dans cette tentative intéressante le plein succès que mérite si bien leur effort.

Services sociaux et maladies vénériennes

(suite de la 1^{re} page)

A côté de ces deux types de service social spécialisé, voici encore celui de l'U. R. S. S., pays dans lequel la prostitution n'est pas tolérée: les prostituées séjournent librement un an ou deux dans des « prophylactoria » placées sous le contrôle de l'Etat, où elles sont traitées médicalement, rééduquées d'une manière systématique, et où elles apprennent un métier qui leur donnera la possibilité de gagner leur vie. Les résultats de ce système sont particulièrement intéressants: alors qu'avant la guerre, on évaluait à 20.000 le nombre des prostituées à Moscou, en 1934, on

en connaît plus que 400! et en outre, des 33 « prophylactoria » qui existaient en 1928, 20 ont été fermés par la suite de la diminution du nombre des malades. Il est certain que ces résultats surprenants sont dûs pour une bonne part aux conditions spéciales du régime soviétique, et que notamment la disparition de tout préjugé à l'égard d'anciennes prostituées permet à celles-ci de trouver plus facilement du travail au sortir du « prophylactrium », tout en contribuant à faciliter leur rééducation. Si ce relèvement systématique des prostituées n'est pas possible selon les mêmes méthodes dans d'autres pays, l'appréciation des autorités soviétiques est instructive, bien qu'elle paraîse très catégorique, comparée aux difficultés rencontrées ailleurs: « Si l'on assure à la prostituée, disent-elles, un traitement médical, une aide morale et un emploi, elle abandonnera naturellement son ancienne vie et acceptera de travailler ».

L'organisation des services sociaux et des méthodes d'assistance dans les autres pays qui ont répondu affirmativement à l'appel de la S. d. N. (à noter que vingt-deux pays ne possèdent rien de cet ordre) varie fortement d'un pays à l'autre; mais partout où des services spécialisés attachés aux hôpitaux et aux dispensaires antivénériens

moins suspects. Si son mari résiste à ses ordres et, pour une fois, ne lui procure pas tout ce qu'elle veut, elle se venge en lui apprenant que Joyce n'est pas sa fille. Quelque modeste que soient ses apparences, le vieux Golder ne se laisse pas faire. Le jour vient où il pourra se venger. C'est avec une sombre satisfaction qu'il accepte la ruine afin de mettre sa femme sur le pavé. Au milieu de la joie qu'il éprouve à entraîner les siens dans le naufrage de sa propre embarcation, le vieux banquier est pourtant saisi par le désir d'une dernière victoire. Voyant Joyce, prête à conclure un marché honteux pour se tirer d'affaires, il lui gagne l'argent qui la rendra libre, et meurt après avoir réussi cette dernière spéculation.

Tous ces personnages, sans exception, sont des êtres entièrement soumis à leurs passions, ou plutôt à la passion en ce qu'elle a de plus primitif, de plus monstrueusement égoïste. Ils s'agissent au sein d'un monde où aucune lueur ne brille au-delà des lampions de casinos et de l'éclairage des banques. Chose curieuse, dans ce monde sans idéal, parmi cette humanité découronnée de noblesse, l'action qui se déroule est extraordinairement peu réelle. Des scènes qui témoignent d'une fidèle observation s'enchaînent les unes aux autres avec une logique dramatique parallèle à la logique romanesque des bonnes lectures édifiantes. La froideur de Golder résistant aux suppliciations de son associé, son angoisse dans le train, lorsqu'il est aux prises avec une attaque d'angine de poitrine: toutes ces premières scènes comportent des notations excellen-